

## PROGRAMME DE FORMATION

### RH07 - ACTUALITE JURIDIQUE RESSOURCES HUMAINES

**Modalités de mise en œuvre :** stage en présentiel

**Public visé par la formation et pré-requis nécessaires pour suivre l'action :**

Public : Tout public

Pré-requis : Avoir des connaissances de base sur le droit au travail ou avoir suivi la formation RH05 "Les bases indispensables du droit du travail"

**Modalité d'accès à la formation :**

Bulletin d'inscription

**Objectifs opérationnels à atteindre en termes de compétences :**

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

Comprendre l'évolution du droit social, son impact dans les différentes organisations

Mettre à jour toutes ses compétences juridiques en gestion sociale

**Objectifs pédagogiques :**

Comprendre l'évolution du droit social

Connaître les nouvelles obligations lors de l'embauche

Appliquer les obligations en matière de sécurité

Prévenir les risques juridiques

Appréhender les dernières réformes

**Contenu et programme de la formation :**

**Les obligations liées à l'embauche.**

Appréhender les nouvelles obligations lors de l'embauche.

Cerner les principes, les obligations et les sanctions liés à la non-discrimination.

Organiser la formation des recruteurs à la non-discrimination.

Apprécier les enjeux des actions de groupe.

**Les relations avec les salariés.**

Comprendre les évolutions en matière de durée du travail.

Connaître les dernières décisions de la Cour de cassation en matière de forfait jour annuel.

Appliquer les règles du télétravail : mise en place, organisation au quotidien, règles juridiques à respecter.

Instaurer le droit à la déconnexion : négocier un accord sur le droit à la déconnexion, bonnes pratiques

Préserver les libertés individuelles : le fait religieux, le code vestimentaire...

Gérer l'usage des outils informatiques par les salariés (Internet, mail...).

**La santé et la sécurité au travail.**

Appliquer les règles concernant les drogues, le tabac et l'alcool au travail.

S'approprier l'évolution du contexte et des questions de harcèlement.

Prévenir les agissements sexistes.

Mettre en place les référents en matière de sexisme et de harcèlement sexuel.

**Les toutes dernières actualités.**

Appréhender les nouveautés en matière d'intéressement, de participation et d'épargne collective.

S'adapter aux dernières précisions de la jurisprudence.

Intégrer la Réglementation générale sur la protection des données (RGPD) dans ses pratiques RH.

Connaitre les dispositions de la loi PACTE qui impactent les RH.

**Encadrement de la formation :**

La formation est encadrée par Nicolas BOURGUIGNON qui assure la coordination de l'équipe pédagogique et administrative. Il est garant du respect du programme prévisionnel défini.

**Qualité du ou des formateurs :**

L'intervenant a été sélectionné dans le cadre d'un processus qualité spécifique. Il possède une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine concerné, il a suivi une formation en lien avec la thématique qu'il enseigne et il est reconnu pour son expertise pédagogique.

**Moyens et méthodes pédagogiques :**

Mise en situation collective, en sous-groupe.

Echanges d'expériences.

Apports théoriques.

Présentation dynamique et ludique.

**Suivi, évaluation de la formation :**

QCM ou étude de cas/mise en situation

**Validation et sanction de la formation :**

Une attestation de stage est systématiquement remise à l'issue de la formation conformément aux dispositions réglementaires

**Durée de la formation et modalités d'organisation :**

Durée : 0,5 jour, soit 3,5 heures

Horaires prévisionnels : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

Lieu et moyens techniques : La formation se déroule dans les locaux de SIFCO. Les salles sont spacieuses et équipées de matériels adaptés à la formation.

Nombre de stagiaires : minimum 4 stagiaires